70e Année. 11e Série. Tome II. N° 25. 24 Juin 1899.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN**

SOMMAIRE. — Bulletin : La Médecine en Automobile ; par Marcel Baudouin. — Grandes Actualités : Les Malades célèbres : La Maladie de la Princesse Louise de Cobourg. — Médecine et Littérature : Un Médecin traducteur des *Mille et une Nuits*. — Nécrologie. — La Médecine aux Chandelles : Théâtre des Capucines ; par Marc Ell. — Petites Informations : Enseignement de la Médecine. — Assistance publique et privée (Hôpitaux) etc. — Sociétés et Congrès. — Guerre, Marine, Colonies. — Médecine d'État : Hygiène (Épidémies, etc.). — Divers. — Variétés et Anecdotes. — Ce qu'il y avait jadis à la place de la Faculté de Médecine de Paris. — Les Maladies bizarres. — Thérapeutique : Traitement de la dyspepsie nervo-motrice, avec dilatation de l'estomac par les courants statiques induits ; par le Dr L. R. Regnier. — Les Livres nouveaux. — Bulletin Bibliographique. — Petite Correspondance.

BULLETIN

La Médecine en Automobile.

Jeudi dernier s'est ouverte, aux Tuileries, l'Exposition internationale d'Automobiles de 1899, organisée par l'Automobile Club de France. Aussi l'allée des Orangers et de la terrasse du Jeu de Paume étaient-elles en fête, malgré les scandales récents d'Auteuil. Mais ce n'est point sur le côté pittoresque de cet événement, éminemment parisien, que nous devons insister ici. Passons aux choses sérieuses.

Comme les années précédentes, en parcourant, au hasard d'une inspiration matinale, le champ clos où l'on a parqué des machines si rapides, nous nous sommes occupé de découvrir la voiture idéale, destinée à remplacer l'antique cabriolet des médecins de campagne, l'*Automobile médicale !* Est-il besoin d'ajouter que nous ne l'avons pas trouvée encore, sous sa véritable forme ?

Ce n'est pas qu'il n'y eût aux Tuileries que des voitures de luxe, ou des camions à marchandises ! Certes, non ! Aussi bien n'est-ce pas la voiture qui est à inventer, mais la combinaison financière qui permettra de la procurer aux médecins, à un prix abordable.

On peut toutefois tourner la difficulté de l'achat dès aujourd'hui, et nous avons à ce propos une petite idée de derrière la tête, idée qui nous fut suggérée par notre expérience en matière de grande Pêche. Toutefois il est à craindre que nos confrères, aussi prudents que nos marins bretons, ne l'acceptent pas de suite sans faire la grimace. En tous cas, la voici.

De même que des Sociétés se sont créées récemment, pour offrir aux pauvres matelots des chalutiers à vapeur, puisqu'ils étaient dans l'impossibilité absolue de se procurer eux-mêmes, avec leurs propres capitaux, ces engins précieux, de même l'on pourrait fonder une *Société générale des Automobiles Médicales,* qui louerait aux Médecins adhérents le véhicule de leur choix. Certes, ce n'est pas là une trouvaille de génie ; mais c'est une idée pratique. Et, si d'autres y ont songé avant nous, même sous cette forme très particulière, eh bien, tant mieux ! Au demeurant, qu'importe l'inventeur ? Ce qu'il faut trouver, c'est le *metteur en scène.*

Mais je doute fort, pour ma part, qu'un médecin véritable, faisant de la clientèle, y parvienne jamais. Pour réussir en ces matières, il faut être certainement d'abord homme d'affaires, puis docteur en médecine, si l'on veut : ce qui n'est pas indispensable. Que nos confrères, qui s'intéressent à l'automobilisme, veuillent bien frapper à la bonne porte, et le problème sera résolu. Mais, avant tout, pas de préjugés et à chacun son métier !

Marcel Baudouin.

GRANDES ACTUALITÉS

LES MALADES CÉLÈBRES.

La Maladie de la Princesse Louise de Cobourg.

La princesse Louise de Cobourg, qui a passé de longs mois en traitement au sanatorium de Purkersdorf, près de Vienne, vient de quitter l'Autriche et d'être transférée au sanatorium Lindenhof, à Coswig, près de Dresde. Sa dame de compagnie, Mlle Gebauer Fullnegg, son curateur, M. le Dr Feistmantel, président de la Chambre des avocats de la Basse-Autriche, et un représentant du prince Philippe de Cobourg l'ont accompagnée jusqu'à destination. La princesse, qui est aussi duchesse de Saxe, aurait été, consultée sur le choix du sanatorium. Le roi des Belges, son père, aurait préféré qu'elle restât en Autriche; mais le séjour de la princesse Louise en ce pays ne pouvait plus se prolonger. Le prince Philippe se trouve dans l'impossibilité de demander le divorce, vu l'état mental que les médecins attribuent à sa femme. Le transfert de la princesse à Coswig est la conséquence de sa mise en curatelle définitive, qui vient d'être prononcée à la suite du *rapport de médecins légistes*, confirmé par l'avis de la Faculté de Médecine de Vienne.

Deux médecins légistes, en effet, avaient été chargés, il y a plusieurs mois, d'observer la princesse, et au mois d'avril de cette année, ils remettaient un rapport concluant à sa *faiblesse d'esprit*, ainsi qu'à son incapacité de gérer ses propres affaires. Sur la demande du curateur provisoire et du représentant du prince Philippe de Cobourg, ce rapport avait été soumis à l'examen de la *Faculté de Médecine*, qui vient de conclure d'une façon identique à celle des médecins légistes. La princesse, dit la Faculté, est atteinte depuis plusieurs années déjà, d'une *faiblesse d'esprit* survenue à la suite d'une *commotion cérébrale*, ainsi que d'une diminution sensible des facultés morales et intellectuelles. Elle est incapable de gérer elle-même ses affaires et de reconnaître le sens, la portée et les conséquence de ses actes. Le rapport dit encore, au milieu de détails tout à fait intimes, que la princesse est sujette à de *grandes défaillances*, en ce qui concerne sa raison, sa volonté et sa moralité. Son état s'est transformé lentement et insensiblement aux yeux du public, et il s'est finalement tellement aggravé que la princesse s'est livrée sans résistance aux suggestions d'un homme indigne, tel que Mattasich-Keglevich. Le rapport cherche ensuite la raison de cette faiblesse d'esprit de la princesse et la trouve dans ce fait qu'elle fit il y a plusieurs années, une chute de 30 mètres dans la montagne, qui lui causa une forte commotion cérébrale. Pendant trois heures elle était restée sans connaissance, et pendant plusieurs jours sa conscience était demeurée vague et trouble. Il faut encore ajouter à cet accident une *fièvre typhoïde*, qui survint plus tard et qui contribua également pour une bonne part à l'affaiblissement des facultés de la princesse Louise.

MÉDECINE ET LITTÉRATURE.

Un médecin traducteur des Mille et une Nuits.

On annonce la publication en seize volumes in-8° d'une traduction absolument intégrale des *Mille et une Nuits*, par un médecin de Marseille, M. le Dr Mardrus. C'est un événement littéraire, qui, paraît-il, a une portée considérable, étant donné la célébrité du chef-d'œuvre traduit. Notre confrère a suivi le texte arabe original, strictement, sur l'édition égyptienne de Boulak (la meilleure, dit-on), et vérifié et complété aux sources mêmes, c'est-à-dire sur les manuscrits. — Nous voilà loin du bon Galland, le premier traducteur, et de ses chastes histoires !

D'après le *Figaro*, M. le Dr Mardrus est un jeune homme aimable, très intelligent, très lettré, qui remplit à Marseille les fonctions de médecin sanitaire. Il n'est pas Syrien d'origine, comme on l'avait dit. Il est un vrai fils de la cité du Caire, où son père et son grand-père sont nés. Il eut même comme nourrice une Égyptienne de pure race, à la chair d'ambre, aux doigts pourprés de henné, qui portait au cou un collier de turquoises pour conjurer le mauvais œil, et aux chevilles des bracelets d'argent pour éloigner les maléfices. Ajoutez à cela, toujours d'après le *Figaro*, une éducation et une culture très française, de longs séjours dans nos universités, des voyages également attentifs à travers l'Islam,... et le quartier Latin. Au contact de ces influences mêlées, M. le Dr Mardrus ne pouvait pas ne pas devenir ce qu'il est en effet devenu : un musulman très parisien, capable de connaître à la fois deux nostalgies, et de s'ennuyer loin de La Mecque, après avoir pleuré le Boulevard. Rare état d'âme, et qu'on ne s'étonne pas d'avoir vu aboutir à l'entreprise d'aujourd'hui. Moins musulman, M. le Dr Mardrus eût reculé de peur devant la tâche énorme qui s'offrait à lui, et qu'une connaissance approfondie et l'amour inné de la langue et de la littérature arabes rendaient seuls possible; moins Parisien, il n'eût pas senti le côté très *amusant* de l'œuvre à accomplir, et cela aussi eût pu suffire à l'en détourner.

NÉCROLOGIE

M. le Dr Cauterman, ancien président de la Fédération médicale belge. — M. le Dr Guison, ancien chirurgien de l'Hôpital de Châlons. — M. le Dr Odoul, de Ville-en-Tardenois. — M. le Dr Choteau, de Saint-Maurice-lès-Lille. — M. le Dr Traunoy, médecin-chef de la Légion d'honneur, chevalier de la Légion d'honneur, décédé à Arras. — M. le Dr H. Immermann, professeur de Clinique médicale à la Faculté de Médecine de Bâle. — M. le Dr W. af Schulten, professeur de chirurgie à la Faculté de Médecine de Helsingfors. — M. le Dr Franz von Chelius, ancien professeur extraordinaire de chirurgie à la Faculté de Médecine de Heidelberg. — M. le Dr Lawson Tait, chirurgien consultant de l'Hôpital pour Femmes à Birmingham. — Deux étudiants en médecine de Montpellier se sont noyés, le 19 juin 1899, dans un bassin très profond, situé dans une propriété particulière près de Celleneuve, faubourg de Montpellier. Les corps ont été retrouvés.

LA MÉDECINE AUX CHANDELLES.

LES CAPUCINES.

Le Médecin D. M. P.

Galipaux, aux Capucines, a fait sa rentrée, dans les *Tribunaux comiques* de J. Courteline et P. Veber. — Rien n'est plus cocasse que cette histoire de l'affaire X..., où les habitudes de la Justice sont appréciées comme elles le méritent, à l'instar de ce que fit jadis Molière pour les médecins. L'un ne vaut pas l'autre; mais toute cette histoire n'en est pas moins drôle. Jusqu'au président du Tribunal, qui se figure que D. M. P. veut encore dire: docteur médecin de Paris ! Il y a longtemps que les praticiens de la capitale, qui se respectent, n'indiquent plus à leur clientèle le point d'origine de leur diplôme; ils la perdraient toute ! Il est plus prudent d'arriver d'Angleterre ou d'Amérique, pour les dentistes, de Vienne, pour les otologistes, de Hollande, pour les ophtalmologistes, de Berlin, pour les gynécologistes, de Russie, pour les médecins praticiens ordinaires, et de Pontoise, pour les chirurgiens.... A condition de s'installer sur la rive droite, le D. M. P. n'a pas de valeur. Au Quartier latin, D. M. P. est déjà un terme historique; mais, de l'autre côté de l'eau, il est désormais tout à fait inconnu. Il faut être de nos temps....

Sur l'affiche, nous avons retrouvé aussi *Théodore cherche des allumettes*, scène d'ivresse chez un jeune lycéen et d'insomnie chez son papa; puis *La Demoiselle à marier* de P. Veber, chez laquelle le médecin de la famille en sera réduit à chercher, la veille de ses justes « nopces », la preuve indubitable de la virginité morale (les *Demi-Vierges* abondent), la preuve physique ayant été irrémédiablement perdue avant l'opération, au cours des préliminaires du combat pour le mari. *Doux Pays*, ajouterait Forain ! Copions-le.

Marc Ell.

PETITES INFORMATIONS

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE.

Faculté de Médecine de Paris. — *Concours de Prosectorat.* — A la suite des opérations du concours, le jury a classé les candidats au Prosectorat dans l'ordre suivant : 1. MM. Proust et Ambredanne (148 points); 2. Veau (146 points); 3. Dujarrier (145 points); 4. Guibé (134 points). Deux places étaient vacantes. — En conséquence, MM. Proust et Ambredanne ont été nommés prosecteurs.

Cours d'Anatomie microscopique. — M. le Dr H. Berdal, ancien chef de Laboratoire à la Faculté de Médecine, fera en son Laboratoire, 62, rue Tiquetoune : 1° Un cours de *technique microscopique*; 2° Un cours préparatoire au deuxième de Doctorat; 3° Un cours de *bactériologie*. Ces cours sont essentiellement pratiques. Les étudiants et les médecins sont exercés individuellement à la pratique microscopique et bactériologique. On s'inscrit à la même adresse de 2 heures à 6 heures.

Tableau des Actes du 26 juin au 1er juillet 1899 : Examen de Doctorat — Lundi 26. 5e examen, Doctorat (1re partie). Obstétrique, à 9 h. du matin : MM. Ribemont-Dessaignes, Varnier, Lepage, examinat ; Clinique Baudelocque; M. Chassevant, sup. — 1er examen, Doctorat : MM. Mathias-Duval, Rémy, Retterer, examinat.; M. Hanriot, censeur. — 2e examen, Doctorat : MM. Blanchard, Gley, Broca (André), examinat.. — 3e examen, Doctorat, oral (1re partie): MM. Delens, Poirier, Wallich, examinat.; M. André. — 5e examen, Doctorat (1re partie) Chirurgie (1re s.): MM. Terrier, Reclus, Broca (Aug.), examinat.; Hôtel-Dieu; M. Landouzy, cens. — 5e examen, Doctorat (1re partie), Chirurgie (2e s.) : MM. Tillaux, Humbert, Delbet, examinat.; Hôtel-Dieu. — 5e examen, Doctorat, (2e partie) : MM. Fournier, Gaucher, Méry, examinat.; Hôtel-Dieu; M. Legueu. — 5e examen, Doctorat (1re partie), Chirurgie (1re serie) : MM. Lannelongue, Lejars, Sebileau, examinat.; Necker; M. Potain, censeur. — 5e examen, Doctorat (1re partie), Chirurgie, (2e série) : MM. Blum, Walther, Mauclaire, examinat.; Necker. — 5e examen, Doctorat, (2e partie) : MM. Hayem, Lancereaux, Dupré; Necker; M. Tessier.

Mardi 27. 2e examen, Doctorat, (1re série) : MM. Mathias-Duval, Richelot, Launois, examinat.; M. Farabeuf censeur. — 2e examen, Doctorat, (2e série) : MM. Rémy, Quénu, Poirier, examinat. — 2e examen, Doctorat, (2e partie) : MM. Blanchard, Retterer, Gley, examinat. — 3e examen, Doctorat, (2e partie) : MM Debove, Troisier, Charrin, examinat. — 4e examen, Doctorat : MM. Pouchet, Vaquez, Chantemesse, examinat.; Laboratoire de pharmacologie. Salle de Matière médicale; M. Langlois. — 5e examen, Doctorat, (2e partie) (1re série) : MM. Dieulafoy, Roger, Marfan, examinat.; Hôtel-Dieu; M. Grancher, censeur. — 5e examen, Doctorat, (2e partie), (2e série) : MM. Cornil, Achard, Thiroloix, examinat.; Hôtel-Dieu; M. Thoinot. 5e examen, Doctorat, (1re partie), Chirurgie, (1re série) : MM. Guyon, Le Dentu, Faure, examinat.; Charité; M. Raymond, censeur. — 5e examen, Doctorat, (1re partie). Chirurgie, (2e série) : MM. Panas, Berger, Thiéry, examinat.; Charité. — 5e examen, Doctorat, (2e partie) : MM. Jaccoud, Proust, Ménétrier, examinat.; Charité; M. Albarran. — 5e examen, Doctorat, (1re partie). Obstétrique : MM. Budin, Bonnaire, Wallich, examinat.; Clinique Tarnier; M. Hanriot, censeur.

Mercredi 28. 1er examen, Doctorat, oral (1re partie) : MM. Blanchard, Mauclaire, Poirier, examin.; M. Hayem, cens.— 1er examen, Doctorat : MM. Rémy, Hanriot, Gley, examin.— 3e examen, Doctorat, oral (1re partie) : MM. Lannelongue, Terrier, Lepage, examin. — 4e examen, Doctorat : MM. Pouchet, Wurtz, Méry, examin.— *Sages-Femmes.* — 1er examen de Sages-femmes (1re partie): MM. Ribemont-Dessaignes, Farabeuf, Retterer, examin., M. Broca (André), suppl. — 5e examen, Doctorat (1re partie). Chirurgie (1re série) : MM. Blum, Poirier, Broca (Aug.), examin.; Pitié : M. Delens, censeur. — 5e examen, Doctorat (1re partie). Chirurgie (2e série) : MM. Reclus, Humbert, Delbet, examin.; Pitié; M. Dupré, suppl.

Jeudi 29. 1er examen Doctorat : MM. Rémy, Quénu, Thiéry, examin.; M. Jaccoud, censeur.— 2e examen, Doctorat, oral (1re partie) : MM. Blanchard, Poirier, Langlois, examin. — 3e examen, Doctorat, oral (1re partie) : MM. Le Dentu, Berger, Bonnaire, exam.— 3e examen, Doctorat (2e partie), (1re série) : MM. Dieulafoy, Troisier, Achard, examin. — 3e examen, Doctorat (2e partie), (2e série): MM. Grancher, Marfan, Méry, examin. — 4e examen, Doctorat : MM. Pouchet, Gley, Vaquez, examin.; Laboratoire de pharmacologie, Salle de Matière médicale : M. Chassevant, suppl. — 4e examen, Doctorat (2e partie) : MM. Mathias-Duval, André, Launois, examin.

Vendredi 30. 5e examen, Doctorat (1re partie). Obstétrique, à 9 h. du matin : MM. Pinard, Varnier, Lepage, examin.; Clinique Baudelocque: M. Chassevant, suppléant. — 1er examen, Doctorat : MM. Poirier, Retterer, Sebileau, examin., M. Gautier, censeur.— 2e examen, Doctorat : MM. Blanchard, Rémy, Desgrez, examin.— 4e examen, Doctorat : MM. Pouchet, Gilles de la Tourette, Wurtz, examin. — *Sages-Femmes.* — 1er examen de sages-femmes (2e classe) : MM. Mathias-Duval, Ribemont-Dessaignes, Launois; examin M. André.— 5e examen, Doctorat (1re partie) Chirurgie (1e série) : MM. Lannelongue, Delbet, Walther, examin.; Hôtel-Dieu; M. Grancher, censeur. — 5e examen, Doctorat (1re partie). Chirurgie (2e série) : MM. Terrier, Broca (Auguste), Legueu, examin.; Hôtel-Dieu. — 5e examen, Doctorat (2e partie) : MM. Hayem, Vidal, Dupré, examin.; Hôtel-Dieu; M. Thoinot. — 5e examen, Doctorat (1re partie). Chirurgie (1re série) : MM. Tillaux, Humbert, Lejars, examin.; Necker; M. Joffroy, censeur. — 5e examen, Doctorat (1re partie). Chirurgie (2e série) : MM. Delens, Reclus, Mauclaire, examin.; Necker. — 5e examen, Doctorat (2e partie): MM. Potain, Lancereaux, Teissier, examin.; Necker; M. Gaucher.

Samedi 1er. 2e examen doctorat : MM. Blanchard, Retterer, Langlois, examinateurs; Farabeuf, censeur. — 2e examen doctorat (2e partie) : MM. Mathias-Duval, Degrez, Launois, examinat. : *Sages-femmes.* — 1er examen de Sages-femmes (1re classe) : MM. Ribemont-Dessaignes, Thiéry, Langlois, examinat. Petit amphithéâtre; M. Hanriot. — 5e examen doctorat (2e partie), (1re série) : MM. Cornil, Thiroloix, Vaquez, examinat.; Necker; M. Debove,

censeur. — 5e examen doctorat 2e partie, (2e s.) : MM. Chantemesse, Troisier, Marfan, examinat. ; Necker ; M. Charrin. — 5e examen Doctorat (1re partie), Chirurgie (1re série) : MM. Le Dentu, Richelot, Faure, examinat. ; Pitié ; M. Remy, censeur. — 5e examen Doctorat (1re partie), Chirurgie (2e série) : MM. Berger, Quénu, Albarran, examinat. ; Pitié : M. Roger. — 5e examen Doctorat (2e partie), (1re série) : MM. Dieulafoy, Ménétrier, Achard, examinat. ; Charité : M. Joffroy, censeur. — (5e examen Doctorat (2e partie) (2e série) : MM. Raymond, Hutinel, Vidal, examinat. ; Charité : M. Poirier. — 5e examen Doctorat (1re partie), Obstétrique : MM. Budin, Bonnaire, Wallich, examinat ; Clinique Tarnier ; M. André (suppl.)

Thèses.— *Mercredi 28* à 1 heure : Candidat, M. Baron ; Présid. M. Potain ; MM. Lancereaux, Widal, Teissier, exam. : *Considérations sur le saturnisme chez les alcooliques.*— Candidat, Mme Wolfensohn ; Président, M. Potain ; MM. Lancereaux, Widal, Teissier : *Contribution à l'étude de l'acroparesthésie.* — Candidat, M. Sallé ; Président, M. Potain ; MM. Lancereaux, Widal, Teissier : *Des déplacements du cœur par les épanchements pleuraux gauches au point de vue expérimental.*— Candidat, M. Keyser ; Président, M. Potain ; MM. Lancereaux, Widal, Teissier : *Etude clinique et rationnelle de quelques états morbides dépendant de la pathologie des fosses nasales et des sinus.*— Candidat, M. Boucard ; Président, M. Potain ; MM. Lancereaux, Widal, Teissier : *Du caféisme* ; Salle des Examens n° 1.— Candidat, M. Seringe ; Président, M. Fournier ; MM. Landouzy, Gaucher, Sebileau : *Le testicule dans la syphilis héréditaire.*— Candidat, M. Robillard ; Président, M. Fournier ; MM. Landouzy, Gaucher, Sebileau : *La méthode de Berny-Trunacek ; ses résultats et ses indications.*— Candidat, M. Cousteau ; Président, M. Landouzy ; MM. Fournier, Gaucher, Sebileau , *Rôle de l'obstruction des fosses nasales dans la pathogénie de l'emphysème pulmonaire* ; Salle de Thèses n° 3.— Candidat, M. Cornet ; Président, M. Tillaux ; MM. Pinard, Varnier, Walther : *Considérations sur la tuberculose musculaire et les altérations des fibres musculaires dans cette affection.*— Candidat, M. Brehier ; Président, M. Pinard ; MM. Tillaux, Varnier, Walther : *Quelques nouvelles observations d'infections puerpérales traitées par le froid ;* Salle de thèses n° 2.— Candidat, M. Latteux ; Président, M. Mathias-Duval ; MM. Joffroy, Gilles de la Tourette, Legueu : *Sur un cas de tumeur mixte intraligamentaire.*— Candidat, M. Desjars ; Président, M. Joffroy ; MM. Mathias-Duval, Gilles de la Tourette, Legueu : *Les récits imaginaires chez les hystériques.* — Candidat, M. Nouaille ; Président, M. Joffroy ; MM. Mathias-Duval, Gilles de la Tourette, Legueu : *Contribution à l'étude de l'hystérie sénile (hystérie chez les vieillards) ;* Salle de thèses n° 1.

Jeudi 29, à 1 heure : candidat, M. Allain ; Président, M. Brouardel ; MM. Guyon, Thoinot, Albarran, examinateurs : *La profession médicale et les articles 1382 et 1383 du Code civil.* — Candidat, M. Roussel ; Président, M. Guyon ; MM. Brouardel, Thoinot, Albarran, exam. : *Cancer du bassinet et de l'uretère ;* salle de thèses n° 2. — Candidat, M. Binot ; Président, M. Panas ; MM. Budin, Richelot, Wallich, exam. : *Etude expérimentale sur le tétanos.* — Candidat, M. Cantin ; Président, M. Budin ; MM. Panas, Richelot, Wallich, exam. : *Relâchement des symphyses et arthralgies pelviennes d'origine gravidique,* — Candidat, M. Sacleux ; Président, M. Debove ; MM. Chantemesse, Charrin, Roger, exam. : *Essai sur l'ostéomyélite rhumatismale.* — Candidat, M. Ermenge ; Président, M. Chantemesse ; MM. Debove, Charrin, Roger, exam. : *Traitement de la syphilis par les injections intra-musculaires de sérum artificiel bichloré à doses intensives et éloignées (méthode du Dr Chéron).* — Candidat, M. Berthier ; Président, M. Cornil ; MM. Proust, Wurtz, Thiroloix, exam. : *La fièvre typhoïde et l'hygiène à Troyes.* — *La question des eaux.* — Candidat, M. Barré ; Président, M. Proust ; MM. Cornil, Wurtz, Thiroloix, exam. : *Etude sur l'hygiène de la coqueluche.* — Candidat, M. Lesné ; Président, M. Hutinel ; MM. Raymond, Ménétrier, Widal, exam. : *Toxicité de quelques humeurs de l'organisme au point de vue expérimental et clinique.* — Candidat, M. Lohéac ; Président, M. Hutinel ; MM. Raymond, Ménétrier, Widal, exam. : *La tuberculose du pancréas* ; salle de thèses n° 1. — Candidat, M. Riche ; Président, M. Raymond ; MM. Hutinel, Ménétrier, Widal, exam. : *L'ataxie des tabétiques et son traitement.*

Faculté des Sciences de Paris. — M. Michel, docteur ès-Sciences, est nommé à la Faculté des Sciences, Maître de conférences de minéralogie, en remplacement de M. Jeannetaz, décédé.

Faculté de Médecine de Toulouse. — Par décret en date du 26 mai 1899, le nombre des professeurs titulaires est fixé à 21 au maximum, et celui des agrégés à 11. Sont chargés de cours, jusqu'au 31 mars 1903 : MM. les Drs Vieusse (*clinique ophtalmologique*) ; Guilhem (*médecine légale*).

Faculté de Médecine de Lyon. — *Troubles.* — Les manifestations de ces jours derniers ont eu leur contre-coup à la Faculté de Médecine de Lyon, où le cours de M. le Professeur Augagneur a été troublé par des scènes tumultueuses. Les étudiants qui suivent ce cours avaient, une première fois, manifesté leurs sympathies pour leur professeur qui avait pris au dehors une part active aux manifestations soit en faveur de Dreyfus, soit en l'honneur de M. Loubet. Le jour suivant, des groupes, étrangers pour la plupart à la Médecine, ont envahi la salle et organisé un tel tumulte que le cours n'a pu avoir lieu. M. Lortet, Doyen de la Faculté de Médecine, a fait placarder l'affiche suivante : « Par décision de M. le Recteur, Président du Conseil de l'Université, en date du 10 juin, le cours de pathologie externe est suspendu jusqu'à nouvel ordre ».

École de Médecine de Besançon. — Un concours s'ouvrira, le 12 décembre 1899, devant l'Ecole supérieure de Pharmacie de Nancy, pour l'emploi de suppléant de la chaire de pharmacie et matière médicale à l'École de Médecine de Besançon.

École de Médecine de Dijon. — Un concours s'ouvrira, le 11 décembre 1899, devant la Faculté de Médecine de Lyon, pour l'emploi de suppléant des chaires de pathologie et de clinique chirurgicales et de clinique obstétricale à l'École de Médecine de Dijon.

École de Médecine de Poitiers. — Un concours s'ouvrira, le 11 décembre 1899, devant la Faculté de Médecine de Bordeaux, pour l'emploi de suppléant des chaires de pathologie et de clinique chirurgicales et de clinique obstétricale à l'École de Médecine de Poitiers.

ASSISTANCE PUBLIQUE ET PRIVÉE (HOPITAUX, etc.).

Hôpitaux de Paris. — *Clinique Tarnier.* — Dans sa séance de vendredi dernier, le Conseil municipal a adopté la création, à la Clinique Tarnier, d'un service d'isolement pour les femmes atteintes d'affections contagieuses.

Les consultations dans les Hôpitaux. — L'administration de l'Assistance publique continue à rechercher les moyens propres à empêcher que les malades aisés bénéficient gratuitement des consultations des Hôpitaux. Une lettre circulaire du secrétaire général de l'Assistance publique, vient d'être adressée à ce sujet au directeur des Établissements hospitaliers.

Concours d'Accouchement. — Épreuve de médecine opératoire : *Ligature de l'humérale au pli du coude* ; — *Désarticulation du petit doigt et du 5me métacarpien.*

Classement général et répartition dans les services hospitaliers de MM. les Internes en pharmacie, pour l'année 1899-1900. — MM. les Elèves internes en pharmacie actuellement en fonctions, et ceux qui seront nommés à la suite du concours de cette année, sont prévenus qu'il sera procédé, aux jours et heures fixés ci-après, à l'Amphithéâtre de l'Administration centrale, avenue Victoria, n° 3, à leur classement

et à leur répartition dans les Établissements hospitaliers pour l'année 1899-1900, savoir : Pour MM. les Internes de 2e, 3e et 4e année, le samedi 24 juin, à trois heures ; Pour MM. les Internes de 1re année, le mardi 27 juin, à deux heures. MM. les Élèves devront se présenter eux-mêmes pour retirer leur carte de placement, sans laquelle ils ne seraient pas admis dans les Établissements. Ils seront appelés dans l'ordre de leur réception au concours.

Stage hospitalier pendant la période des Vacances. — MM. les Étudiants, dont la scolarité est soumise au stage hospitalier, *et qui n'auraient pu, pour des motifs sérieux, accomplir le stage en 1898-99 (du 1er Décembre 1898 au 15 Juin 1899)*, sont informés que, dans le but de régulariser leur situation, ils seront admis, pendant la période des vacances (du 1er Juillet au 1er Novembre), dans certains services de clinique qui leur seront désignés.

Ceux d'entre eux qui voudraient bénéficier de cette mesure devront adresser une demande écrite au Doyen de la Faculté avant le 1er Juillet, en indiquant s'ils désirent suivre un service de médecine ou de chirurgie.

L'Assistance des Aliénés à Paris. — Le Conseil général de la Seine vient d'être saisi, par sa Commission mixte d'Assistance, de deux rapports des Drs Toulouse et Vigouroux sur l'Assistance des aliénés et des épileptiques. Voici, résumées, les conclusions de ces deux rapports. — *Aliénés.* Le nombre croissant des aliénés qui tombent à la charge du département a, dit M. Toulouse, attiré l'attention du Conseil général ; on s'est demandé s'il n'était pas possible de diviser les asiles et services d'aliénés en deux catégories. Les uns — hôpitaux et services hospitaliers — seraient destinés à l'observation et au traitement des malades aigus et curables et seraient pourvus d'un personnel nombreux ; les autres — asiles et services d'Assistance — seraient destinés aux malades chroniques et incurables, qui y trouveraient les soins médicaux les plus indispensables. Les avantages économiques de ce système sont, dit M. Toulouse, évidents. On dépenserait moins pour l'Assistance des incurables, et les économies réalisées serviraient à améliorer l'hospitalisation et le traitement des malades aigus et curables. Aussi le Dr Toulouse propose-t-il la création, dans une localité du nord ou du nord-ouest de Paris, d'un « hôpital d'observation et de traitement type », qui devra réaliser les progrès obtenus et les desiderata relatifs à « l'hospitalisation et au traitement des malades aigus ». Les hospitalisés, au nombre de 400, hommes ou femmes, seront des malades récents, ayant moins d'un an de séjour. Et l'hôpital devra contenir un quartier de convalescents ouvert, où les malades ne seront pas internés. En attendant la construction de cet hôpital, l'asile clinique et l'asile de Villejuif seraient désignés pour être progressivement transformés en asiles de traitement et d'observation. Les asiles de Vaucluse et de Ville-Evrard continueraient, provisoirement, à être des asiles mixtes de traitement et d'assistance. — *Épileptiques.* L'obligation d'assister les épileptiques n'est plus aujourd'hui discutée par personne. C'est, dit le Dr Vigouroux, « un devoir social qui s'appuie sur un sentiment d'humanité d'abord, et aussi sur une obligation de prudence sociale ». Voici comment le Dr Vigouroux propose de satisfaire à cette obligation : 1° Le Conseil général émettra le vœu que l'article du projet de loi du Dr Dubief relatif à l'Assistance des épileptiques, soit ainsi rédigé : Les épileptiques *seront* admis dans les asiles d'aliénés en attendant l'ouverture d'asiles spéciaux. Dans un délai de dix ans, les départements devront ouvrir des établissements spéciaux, ou des sections spéciales, destinés les uns au traitement et à l'éducation des enfants idiots, arriérés, crétins, *les autres à l'Assistance et au traitement des épileptiques*, d'autres à l'Assistance et au traitement des buveurs. 2° On construira, pour le département de la Seine, à proximité d'une grande ville, un hôpital spécial réunissant tous les épileptiques simples et aliénés. Cet hôpital se composera d'une série de pavillons séparés, construits différemment suivant leur destination : épileptiques calmes, excités, gâteux. Une colonie agricole serait annexée à l'hôpital. On y pratiquerait surtout la culture maraîchère.

Institut d'Infirmières à domicile. — Quelques dames, assurées du concours de plusieurs médecins des Hôpitaux, ont pris l'initiative de fonder, à Paris, un « Institut d'Infirmières à domicile ». Cet Institut est conçu dans un esprit de neutralité confessionnelle absolue. Aux jeunes filles munies du diplôme de fin d'études secondaires ou d'un titre de l'enseignement primaire, il ouvrira une carrière honorable et suffisamment lucrative, en utilisant leurs aptitudes pour le soin des malades. Aux familles, il fournira des infirmières spécialement préparées à leurs fonctions et capables d'un dévouement intelligent. L'Institut comprend une École préparatoire où les jeunes filles recevront en deux années d'études l'instruction théorique et pratique. A la fin de la seconde année, les médecins leur feront subir un examen et leur décerneront le diplôme d'infirmières. Une fois munies de ce diplôme, elles continueront de résider à l'Institut qui leur assurera un traitement fixe. L'Institut pourra donc envoyer aux familles qui lui en feront la demande, des infirmières diplômées. Dès que les ressources de l'Œuvre le permettront, les infirmières pourront aller soigner gratuitement les malades pauvres. Un appel pressant est fait à toutes les personnes qui comprennent la nécessité de donner à la profession de garde-malade une extension et un caractère qu'elle n'a pas encore en France. L'Institut sera soutenu financièrement par une Société composée de membres : adhérents (souscripteurs d'une somme de 5 fr.), titulaires (payant une cotisation annuelle minimum de 10 francs), fondateurs simples (donnant une somme de 500 francs), à vie (donnant une somme de 1,000 francs). Le titre de bienfaiteur sera conféré aux personnes qui souscriront pour une bourse (1,000 francs), une demi-bourse (500 francs) ou un quart de bourse (250 francs). Les bourses seront données aux élèves infirmières qui se trouveraient dans l'impossibilité de payer leur pension à l'École. Parmi les membres du Comité, nous relevons les noms de MM. les Drs Paul Reclus, membre de l'Académie de Médecine, professeur agrégé à la Faculté de Médecine, chirurgien des hôpitaux ; Letulle, médecin des hôpitaux, professeur agrégé à l'École de Médecine ; Guinard et Jalaguier, chirurgiens des hôpitaux ; G. Maurange. Les souscriptions doivent être adressées à Mme Alphen Salvador, trésorière du Comité provisoire, 10, avenue de Messine, Paris.

Hospice général de Tours. — La Commission administrative donne avis que l'emploi de Maîtresse sage-femme de la Maternité de cet établissement étant devenu vacant, un concours sur titres est dès maintenant ouvert en vue de la nomination d'une titulaire qui devra être pourvue du diplôme de sage-femme de 1re classe.

SOCIÉTÉS ET CONGRÈS.

Société anatomique de Paris. — MM. Poulain, Pascal, Decloux, Barbarin et Nattan-Larrier, sont élus membres adjoints de la Société anatomique.

GUERRE, MARINE ET COLONIES.

Service de Santé Militaire. — Par décision ministérielle, en date du 3 juin 1899, ont été désignés pour les postes ci-après indiqués :

MM. les médecins-majors de 1re classe Bros, pour le recrutement de la Seine ; Le Rouvillois, pour l'hôpital militaire de Versailles ; Pouchet, pour les salles militaires de l'hospice mixte de Tours ; Gerbault, nommé médecin-chef de l'hôpital militaire de Constantine ; Grivet, pour l'hôpital militaire de Bourges ; Tartière, pour la place et prison militaire de Lyon ; Lallemant, pour les salles militaires de l'hospice mixte d'Amiens ; Couderc, nommé médecin-chef des salles militaires de l'hospice mixte de la Fère ; de Casabianca, pour la gendarmerie de la Seine ; Boucher, pour les salles militaires de l'hospice mixte de Verdun ; Langue, pour le 104e d'infanterie. MM. les médecins-majors de deuxième classe Barbès, pour le 3e chasseurs à cheval ; Duval, pour le 4e hussards ; Guégan, pour le 19e dragons ; Pesme, pour le 33e d'infanterie ; Farganel, pour le 18e chasseurs à cheval ; Simon, pour le 10e bataillon d'artillerie à pied ; Duco, pour le 28e dragons ; Mitry, pour la direction du Service de Santé du 11e corps d'armée ; Robelin, pour le 8e dragons ; Vitoux, pour le 25e bataillon de chasseurs à pied ; Labougle, pour le 144e d'infanterie. MM. les médecins aides-majors de première classe Boucabeille, pour le 1er spahis ; Binet, pour le 6e génie ; Lesterlin, pour le 2e spahis ; Colomb, Serre, Baumelou et Caujole, pour les hôpitaux militaires de la division d'occupation de Tunisie ; Jenny, pour le 1er tirailleurs algériens ; Bar, pour le 4e chasseurs d'Afrique ; Rambaud et Schmerber, pour les hôpitaux militaires de la division d'Oran ; Foley, pour le 36e d'infanterie ; Faure, pour les hôpitaux militaires de la division de Constantine ; Brice et Delahaye, pour les hôpitaux militaires de la division d'Alger ; Henriot, pour le 84e d'infanterie. M. le médecin aide-major de deuxième classe Antony, pour le 145e d'infanterie.

Service de Santé de la Marine. — Liste d'embarquement de MM. les officiers du Corps de Santé de la Marine : MM. les médecins en chef Danguy des Déserts, Geoffroy, Dhoste, Fontorbe, Jacquemin, Barret, Burot. MM. les médecins principaux Bourat, Nodier, Ludger, Abelin, Laurent, Gayet, Bremaud, Kermovant. MM. les médecins de première classe Fallier, Vinas, Lallour, Théron, Recoules, Chové, Leclerc, Mathé, de Gouyon de Pontouraude, Bourdon, Plagneux, Richer de Forges, Gandelin, Michel, Aubry, Roux, Pelissier, Aubry, Duville, Coppin, Gaillard, Branzon-Bourgogne, Piton, Thamin, Keisser, Bonnefoy, Martenot, Audibert, Du Bois Saint-Sévrin, Martine, Salaün, Layet, Pons, Depred, Bonain, Dumas, Martel, Morel, Gombaud, Denis. MM les médecins de deuxième classe Préboist, Porre, Micholet, Hamon. MM. les médecins principaux Vergos, du cadre de Rochefort, actuellement professeur à Brest, et Arami, du cadre de Brest, embarqué sur le *Masséna*, sont autorisés à permuter de port d'attache. M. Brugère, médecin de deuxième classe du cadre de Brest, est désigné pour remplacer sur la *Drôme* (transport du littoral) M. le Dr Castaing, qui terminera le 21 juin courant deux années d'embarquement et qui sera rattaché au port de Toulon. — M. Recoules, médecin de première classe du port de Toulon, est désigné pour remplacer au 2e régiment de tirailleurs tonkinois M. le Dr Duguet.

Service de Santé des Colonies. — *De l'avancement des médecins des Colonies, professeurs dans une Université de l'État.* — Un décret du 9 mai dispense dorénavant les médecins des Colonies, titulaires d'une chaire de professeur dans une Université de l'État, de la période de séjour aux colonies exigée pour passer au grade supérieur, par le décret du 7 janvier 1890 portant organisation du corps de Santé des Colonies.

La Convention de Genève à la Conférence de la Haye. — La sous-commission de la Croix-Rouge s'est réunie. L'article 10 du projet de la sous-commission a été adopté dans la forme suivante : « Les naufragés, blessés ou malades, qui sont débarqués dans un port neutre avec le consentement de l'autorité locale, devront être gardés par celle-ci de manière qu'ils ne puissent pas de nouveau prendre part aux opérations de la guerre. Les frais d'hospitalité et d'enterrement, en cas de décès, seront supportés par l'État dont relèvent les naufragés, blessés ou malades. » — Après l'adoption de l'article ci-dessus, le président a attiré l'attention de ses collègues sur le grand avantage que, pendant la réunion de la Conférence, une convention pût être signée pour consacrer les articles d'une si haute importance et d'intérêt humanitaire si élevé, articles que la sous-commission a adoptés dans son projet. M. Renaud a appuyé chaudement et, sur la proposition formelle du baron Bildt, il a été décidé que le président, d'accord avec le comité de rédaction, présentera à la Conférence un projet de convention contenant, outre les articles adoptés, un préambule et un article final prévoyant les formalités de signature de protocole. L'addition a été ratifiée. Sur la proposition du président, la Commission soumettra à la Conférence un vœu en faveur de la *révision*, dans un bref délai, *de la Convention de Genève de 1864*. La sous-commission chargée de préparer l'adaptation de la convention de Genève à la guerre navale a ainsi terminé ses travaux, qui seront l'objet d'une convention formelle.

MÉDECINE D'ÉTAT ET HYGIÈNE.

Hygiène de la Ville de Paris. — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 23e semaine, 1,013 décès, chiffre qui dépasse celui de la semaine précédente, 947, et la moyenne ordinaire des semaines de juin, 862. La fièvre typhoïde a causé 14 décès. La rougeole, toujours assez fréquente en juin (la moyenne des semaines de juin est 25), atteint le chiffre de 40, dont 6 seulement dans l'ensemble des dix arrondissements du centre. Les quartiers les plus atteints sont : Plaisance, Grenelle, Charonne, chacun 3 décès. La scarlatine a causé 7 décès (la moyenne est 4), la coqueluche, également 7 (la moyenne est 8), la diphtérie 13 (la moyenne est 8). La diarrhée infantile a causé 48 décès de 0 à 1 an (au lieu de 30 pendant la semaine précédente et au lieu de la moyenne 43). Les fortes chaleurs qui ont régné pendant une partie des deux semaines sont la cause de cette aggravation. La grippe a encore occasionné 5 décès. Il y a eu 24 suicides et 29 autres morts violentes. On a célébré à Paris 452 mariages. On a enregistré la naissance de 1,029 enfants vivants (541 garçons et 488 filles), dont 755 légitimes et 274 illégitimes. Parmi ces derniers, 41 ont été reconnus immédiatement.

Les Services sanitaires à Paris. — Au Conseil municipal de Paris, la semaine dernière, M. Mithouard a questionné le préfet de police sur l'insuffisance des garanties offertes à la population par l'*organisation du Service sanitaire*, en ce qui concerne l'admission de viandes dans Paris. Il est, on le sait, permis aux particuliers d'introduire dans Paris, sans visite obligatoire, des quantités de viande inférieures à 5 kilos. Par ce moyen et d'autres qu'il énumère, M. Mithouard prétend que les fraudeurs peuvent écouler dans les restaurants à bas prix, des *viandes avariées*. Il demande que des mesures soient prises pour éviter de pareils faits dangereux pour la santé publique. Le préfet de police a répondu qu'à plusieurs reprises des modifications ont été apportées au fonctionnement du Service sanitaire. Il est tout prêt à en opérer de nouvelles, si elles sont reconnues nécessaires, mais encore faut-il qu'elles soient étudiées soigneusement.

Hygiène de l'alimentation. — *Beurre et margarine.* — Le Garde des Sceaux vient d'adresser une circulaire aux Procureurs généraux relativement à l'application de la loi du 16 avril 1897, concernant la répression de la fraude dans le commerce du beurre et la fabrication de la margarine.

Cette circulaire complète celle que le Ministre de l'Agriculture avait adressée, le 3 février dernier, aux chimistes experts chargés de procéder à l'analyse des échantillons de beurre et de margarine prélevés en exécution de la loi de 1897.

Concours internationaux sportifs de 1900. — *Commission médicale.* — Sont nommés membres de la Commission d'hygiène et de physiologie chargée de suivre les concours internationaux d'exercices physiques et de sports : MM. d'Arsonval, Chauveau, François Franck, Gley, Héricourt, Lamy, Langlois, Nocard, Ch. Richet, Rochard, Lemaire (de Compiègne), Perreau (de Saumur), Posth.

Institut antirabique de Grammont à Montpellier. — Par ordre du Ministre de la Guerre, les militaires appartenant aux 16e, 17e et 18e corps, mordus par des chiens enragés, seront dorénavant évacués sur l'hospice mixte de Montpellier, et non sur l'hôpital militaire de Marseille, afin d'être soumis au traitement pastorien à l'Institut antirabique, créé dans le domaine de Grammont, près Montpellier.

Les Épidémies de Russie. — *Scorbut et Typhus.* — La température récemment s'est terriblement abaissée sur toute la Russie, même dans les provinces centrales. En même temps, le scorbut et le typhus font rage dans les provinces déjà désolées par la famine. La *Gazette officielle* annonce que 34,114 personnes sont atteintes de scorbut ou de typhus dans les provinces d'Oufa et Simbirsk. Il n'y a que 13 docteurs en médecine dans la région et 180 garde-malades ou étudiants en médecine.

Les Épidémies au Congo. — A l'État indépendant du Congo, on n'a reçu aucune nouvelle relative à l'épidémie de fièvre à Matadi, où elle régnerait à l'état endémique. Si l'épidémie avait éclaté, l'État en eût été prévenu télégraphiquement. L'État du Congo considère la nouvelle de Liverpool comme absolument dénuée de fondement.

Les Épidémies de la Côte d'ivoire. — L'épidémie de fièvre jaune qui sévissait à Grand-Bassam tend à disparaître. Lors du passage du paquebot, les habitants de cette ville s'étaient dispersés sur les divers autres centres de la colonie. Malheureusement, sur les trente Européens restés à Grand-Bassam, vingt-quatre ont succombé. — Le gouverneur par intérim Capest, MM. les Drs Mondon et Lamy, avec trois malades, sont seuls survivants. Leur dévouement a été au-dessus de tout éloge. On souhaite que le gouvernement ordonne l'évacuation totale et définitive de Grand-Bassam, le point le plus malsain de la côte occidentale d'Afrique, en raison de sa situation au milieu de marécages souvent pestilentiels. Cette ville inspire de la terreur aux centres français de la côte occidentale.

La Peste en Egypte. — A Alexandrie, 16 juin, on signale deux nouveaux cas de peste, et, au 21 juin, 3 décès ; pas de nouveaux cas.

L'Hygiène aux États-Unis. — Une dépêche de New-York signale une recrudescence de chaleur dans la capitale des États-Unis. La sécheresse a eu pour conséquence de faire hausser le prix des légumes de 50 0/0. On a enregistré exactement vingt-cinq millimètres d'eau depuis le 25 mars ! La végétation est définitivement détruite, et la mortalité, surtout parmi la population pauvre, augmente de jour en jour.

Expédition médicale en Afrique. — Une expédition doit quitter Liverpool pour la côte ouest de l'Afrique et se rendre successivement sur les points les plus malsains pour y étudier les fièvres paludéennes et tropicales. C'est la nouvelle École des maladies tropicales, fondée par M. Chamberlain, qui organise cette chasse au microbe. Elle commencera à Sierra-Leone en août, au plus fort de la saison la plus terrible. M. le Dr Ross, qui est à la tête de l'expédition, espère prouver que la *malaria* résulte de certaines piqûres de moustiques.

DIVERS.

Médecine et politique. — A la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen, a eu lieu récemment la réélection des douze membres sortants du Comité, qui compte trente-six membres, dont un tiers peut être renouvelé chaque année. Parmi ces noms citons : MM. Emile Duclaux, membre de l'Institut, directeur de l'Institut Pasteur ; Dr J. Héricourt ; Dr J.-P. Langlois, professeur agrégé à la Faculté de Médecine ; Dr Paul Reclus, membre de l'Académie de Médecine ; Dr Charles Richet, professeur à la Faculté de Médecine. — L'assemblée générale de la Ligue des Droits de l'Homme, a protesté contre la mesure inqualifiable qui vient de frapper iniquement le Pr Augagneur, de la Faculté de Médecine de Lyon, et ses étudiants.

M. le Dr S. Pozzi, Sénateur de la Dordogne, vient de publier le rapport qu'il a fait au Sénat, au nom de la Commission chargée d'examiner la profession de foi de M. Combes sur la *réforme des sanctions de l'Enseignement secondaire*. M. Pozzi rapporte les opinions de MM. Brouardel, Bouchard, Berthelot sur la non utilité des études grecques et latines pour les médecins.

Un vif incident s'est produit a Lille, le 15 juin, au Conseil municipal, à propos d'un vœu déposé par M. le Dr Debierre, premier adjoint.

A la réception offerte par M. Trarieux, ancien ministre, en l'honneur de Picquart, ont assisté MM. les Drs Duclaux, membre de l'Institut ; Georges Clémenceau ; Pozzi, sénateur ; Brissaud, Monod, Gley, Paul Reclus, Héricourt ; Dr Hervé, professeur à l'École d'Anthropologie ; etc. etc.

M. le Dr Huchard, membre de l'Académie de Médecine, vient d'adresser la lettre suivante à M. Jules Lemaître, Président de la Ligue pour la Patrie française : « Après les incidents de l'élection présidentielle, je vous ai adressé ma démission de membre du Comité de la Ligue de la Patrie française. Aujourd'hui, je vous prie d'accepter ma démission de membre de la Ligue. Je crains que nous ne différions d'opinion sur les moyens de relever la France, de respecter la justice et d'honorer l'armée. »

Les étudiants en médecine et la littérature. — Il s'est constitué un Comité d'étudiants ayant pour but d'ériger un monument glorifiant Michelet, en face de la Sorbonne et du Collège de France. Ce comité d'action a pour Président, M. Lucien Graux, étudiant en médecine.

Banquet du Dr Émily à Marseille. — Les Corses de Marseille ont fêté en cette ville, à l'hôtel d'Orléans, le passage de leur compatriote, M. le Dr Émily, de la mission Marchand. A sa descente du train, M. le Dr Émily a été salué par une importante délégation de ses compatriotes. A l'hôtel, cent cinquante convives ont accueilli le collaborateur du commandant Marchand par de chaleureux applaudissements. Le comité organisateur a remis au Dr Émily un très beau bronze. La réunion a été des plus cordiales et les sentiments de sympathie des Corses de Marseille se sont manifestés dans des toasts chaleureux et patriotiques. M. le Dr Émily est parti pour Ajaccio, pour se rendre de là à Sainte-Marie-de-Siche, auprès de ses parents.

Le Dr Émily en Corse. — M. le Dr Emily est arrivé à Ajaccio, le 17 juin. Le steamer *Lanzi*, pavoisé, est allé au devant de lui avec les délégués de Sainte-Marie et les parents du major. Une embarcation de la Santé a amené le major au quai de débarquement où il a été reçu par le préfet, le maire, le commandant de la Marine et les officiers de la garnison, tandis que la musique municipale exécutait la *Marseillaise*. Une foule enthousiaste a accompagné le Dr Emily jusqu'à l'hôtel où il est descendu, aux cris de : « Vive l'armée ! Vive la Corse ! ». Le major, du haut d'un balcon de l'hôtel, a remercié la population de l'accueil qui lui était fait.

La Science anthropométrique à Paris. — Sur la demande de M. Charles Blanc, — motivée par des raisons d'ordre personnel —, le Conseil municipal de Paris a renvoyé la discussion qui devait avoir lieu, d'une question de M. André Lefèvre sur le maintien de M. le Dr Bertillon à la tête du service anthropométrique.

La publication des observations médicales. — La Conférence des Avocats de la Cour d'appel de Paris a discuté la question suivante : « La publication dans un ouvrage, par un médecin, des observations faites sur une personne traitée à l'hôpital constitue-t-elle le délit de violation du secret professionnel prévu par l'article 378 du Code pénal ? ». La Conférence a adopté l'affirmative, et nous pensons qu'elle a eu raison. Mais il y a des moyens bien connus pour tourner cette difficulté ; et les historiens, qui connaissent leur métier, ne seront pas en peine pour retrouver le nom, quand il s'agira d'un personnage important.

Les descendants des chirurgiens illustres. — S. S. le Pape Léon XIII vient de conférer le titre de comte héréditaire à M. Roher Chenu-Laffite, gendre de l'illustre et regretté Dr Péan. M. Chenu-Laffite, qui s'était présenté à Passy aux dernières élections législatives, avait nettement posé sa candidature sur le terrain républicain catholique et libéral.

Les Médecins Chansonniers. — A noter une nouvelle œuvre du médecin chansonnier, M. le Dr Gabriel Montoya, cet illustre Montmartrois : *Notre âme*, musique de Richard O'Connolly. Cette charmante poésie se déroule sous une mélodie pour ténor véritablement délicieuse.

Les Médecins dans le monde. — A la dernière soirée de M. et Mlle Bailby, assistaient MM. les Drs Doyen et Maurice de Fleury, ainsi que Mme de Fleury (*Figaro*).

Les Médecins en ville. — A la garden-party donnée récemment par Mme Hochon, dans son hôtel de la rue du Rocher, assistait M. le Dr Nachtel (*Figaro*).

Les Médecins d'Actrices. — M. le Dr Oudin a absolument prescrit à Mlle Bartet, des Français, un repos d'une semaine entière. (*Figaro*).

Les muscles que l'on perd en prison. — « Savez-vous quelque chose de curieux, a dit Picquart, en sortant de prison, à Huret, du *Figaro* ? C'est que, tout à l'heure, je me suis aperçu que *je ne savais plus monter les escaliers... Les muscles spéciaux sont deshabitués de ce mouvement* depuis un an bientôt, et cela me paraît très difficile de monter désormais. »

Les Médecins en déplacement. — D'après le *Figaro*, M. le Dr Championnière serait parti à Saint-Léonard. Il est probable qu'il ne s'agit que de sa famille.

Distinctions honorifiques. — M. Poirault, professeur d'histoire naturelle à l'École de Médecine de Poitiers, est nommé chevalier du Mérite Agricole.

Mariage de médecins. — Rappelons le mariage du prince Dr Franz d'Auersperg, venu d'Autriche en Amérique, il y a quelques années, après avoir dépensé son patrimoine à Vienne Il commença par être employé d'ascenseur dans un grand hôtel. Puis, gagné par l'exemple de l'activité américaine, il a conquis son diplôme de docteur en médecine et vient enfin d'épouser une héritière qui lui apporte en dot 5 millions de francs. Elle s'appelle miss Florence Hazard et a pour père un épicier.

Nous apprenons le mariage de M. le Dr Maurice Fontoymont, ancien Interne des Hôpitaux de Paris, avec Mademoiselle Louise Léguillon ; il aura lieu le mercredi 28 juin 1899, à midi très précis, en l'Eglise Saint-Merry, rue Saint-Martin.

Le chirurgien Chassaignac et ses compatriotes. — Pourquoi un Nantais qui a laissé un nom célèbre dans la Chirurgie moderne, Chassaignac, est-il complètement oublié dans son pays ? Dans un des hôpitaux de Paris, il y a pourtant une salle qui porte son nom.

Récompenses. — *La Société de l'Encouragement au Bien* a décerné la médaille d'or offerte par M. le Dr de Beauvais, au Dr Morice qui, depuis 69 ans, exerce la médecine avec un dévouement qui a sauvé bien des pauvres.

Nominations. — M. le Dr Ricard, chirurgien de l'hôpital Saint-Louis, professeur agrégé, est nommé chirurgien consultant des Maisons d'Éducation de la Légion d'honneur. — Mlle le Dr Bonsignorio vient d'être appelée par décision du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts aux fonctions de Médecin Oculiste des Ecoles Normales supérieures de Sèvres et de Fontenay-aux-Roses

VARIÉTÉS & ANECDOTES.

Ce qu'il y avait jadis à la place de la Faculté de Médecine de Paris.

On sait que la *Maison de Marat* s'élevait, quelque part, sur le terrain qu'occupent aujourd'hui les bâtiments de l'École de Médecine. Mais sait-on où était exactement sa chambre ? — Elle était exactement au-dessus de l'emplacement actuel du cabinet de M. le Pr Brouardel, le doyen de la Faculté. Remontons un peu dans l'histoire.

Ces vieilles maisons, qui obscurcissaient la rue Hautefeuille, et que remplacent les bâtiments non encore achevés, c'est sur le sol de *constructions gallo-romaines*, qu'elles s'élevaient. Lors de l'établissement des fondations, il y a un an, M. Dupré, l'architecte, a trouvé là les restes d'une *citerne* de ce temps, probablement une dépendance du palais voisin des Thermes ; il y avait à côté des squelettes et des poteries funéraires dont les plus beaux spécimens ont été déposés au musée Carnavalet. Car la nouvelle École de médecine excède, et de beaucoup, les limites de l'ancienne.

Les Maladies bizarres.

Une épingle à chapeau dans le cœur. — Désespérée de l'abandon de son ami, un jeune employé de commerce, nommé P... S..., qui l'avait abandonnée après l'avoir rendue mère, une jeune et jolie modiste, Mlle S... M..., demeurant rue du Faubourg-Saint-Antoine, s'est suicidée en s'enfonçant deux épingles à chapeau dans le cœur. — Il nous paraît pourtant difficile de se tuer de cette façon. Mais, avec l'Amour, il ne faut pas essayer de raisonner.

Un thermomètre dans l'estomac. — Un matelot anglais, en traitement dans un hôpital de Baltimore, séduit sans doute par l'aspect engageant d'un petit thermomètre avec lequel les médecins prenaient sa *température anale*, suivant l'habitude américaine, a profité d'un moment d'inattention du personnel pour avaler l'instrument. Cet accident a, comme on peut penser, causé un certain émoi et il a été question tout d'abord d'inciser l'estomac du matelot pour en retirer cet objet. Mais on a attendu un peu avant de pratiquer l'opération, car, au lieu d'être incommodé par cet instrument indigeste, le matelot va beaucoup mieux.

THÉRAPEUTIQUE.

Traitement de la dyspepsie nervo-motrice, avec dilatation de l'estomac par les courants statiques induits

PAR

le Dr L. R. Regnier,

Chef du Laboratoire d'Électrothérapie de l'Hôpital de la Charité (Paris).

La dyspepsie nervo-motrice avec dilatation de l'estomac, représente à elle seule plus de la moitié des affections de cet organe que le médecin a l'occasion de soigner. Soit seule, soit associée à un état général neurasthénique plus ou moins prononcé, elle est pour ceux qui en sont victimes une source d'ennuis et de préoccupations souvent graves, car elle est tenace, rebelle aux traitements médico-pharmaceutiques et condamne les patients à un régime alimentaire dur à suivre et qui doit être longtemps prolongé, en moyenne un an dans les cas les plus favorables. Le traitement électrique que nous employons depuis plus de 4 ans, donne des résultats beaucoup plus rapides et qui se maintiennent davantage. Le succès de ce mode de traitement est d'ailleurs facile à comprendre, car il s'adresse directement à la cause du mal qu'il est destiné à combattre. On sait, en effet, que la dyspepsie nervo-motrice est due à une perturbation du fonctionnement des nerfs de l'estomac, pneumogastrique et grand sympathique, dont l'effet est d'altérer la sécrétion normale du suc gastrique et d'affaiblir la résistance et la motricité de la tunique musculeuse de l'organe. Or, l'électricité, convenablement appliquée, régularise la sécrétion des glandes de la muqueuse gastrique et rend à la tunique musculaire la tonicité et l'énergie contractile perdues. Elle remplit donc les deux indications nécessaires à la guérison de la maladie.

Les malades se présentent sous deux aspects différents, suivant que la dyspepsie est simple ou compliquée.

Dans le premier cas, ils éprouvent, quelque temps après le repas une sensation de pesanteur au creux épigastrique, avec ballonnement du ventre et

éructations plus ou moins fréquentes et plus ou moins pénibles.

Puis, la distension gazeuse de l'estomac faisant des progrès, par suite des fermentations anormales dues à l'insuffisance d'activité du suc gastrique, les malades sont obligés, après leur repas, de desserrer leurs vêtements pour respirer plus à l'aise. En même temps il survient de la congestion de la face, de la céphalée avec paresse intellectuelle et malaise général, que certains combattent en sortant et en marchant, et les autres, en s'étendant dès qu'ils ont mangé, afin de mieux digérer. Presque toujours cet état est accompagné d'une constipation plus ou moins rebelle, qui contribue à augmenter la distension gastro-intestinale.

Dans la deuxième catégorie, l'affection revêt un caractère plus pénible. A la dyspepsie s'ajoute la gastralgie : sensation de barre ou de crampe, accompagnée de temps en temps d'une douleur plus ou moins aiguë, qui s'étend vers le dos ou vers les flancs.

A ces symptômes locaux s'ajoute presque toujours, à échéance plus ou moins brève, l'état neurasthénique qui va compliquer la situation. La céphalée s'aggrave et se manifeste, tantôt sous forme de sensation de cercle ou de casque trop lourd étreignant le crâne, tantôt par des battements dans la tête, surtout au niveau des tempes. Chez certains sujets, la sensation douloureuse se localise à l'occiput et s'accompagne de craquements à la nuque pendant les mouvements de la tête. A ces signes locaux se joignent la dépression générale, l'inaptitude au travail et à toute espèce d'effort, le découragement, l'hypochondrie, l'insomnie plus ou moins rebelle et entrecoupée de cauchemars qui caractérisent l'état neurasthénique.

L'examen local pratiqué une ou deux heures après les repas, plutôt que le matin à jeun, permet de percevoir le tympanisme général de l'abdomen ; l'estomac présente soit, à la percussion simple, soit avec le phonendoscope, une sonorité exagérée sur une hauteur de 18 à 20 centimètres, et on peut facilement percevoir par la succussion le bruit de flot caractéristique de la stase des liquides. Celle-ci manque quelquefois le matin. En pressant sur le creux épigastrique à droite et au dessous de l'appendice xyphoïde, on provoque de la douleur.

L'examen du suc gastrique va fournir au diagnostic des renseignements également intéressants. Les malades ayant été soumis à un repas d'épreuve, composé de la moitié d'un blanc d'œuf cuit dur, 100 grammes de pain et 150 grammes d'eau, le suc gastrique est extrait au bout de 2 heures. Le liquide qui sort de l'estomac est généralement plus ou moins visqueux, filant, exhalant une forte odeur butyrique ou lactique. L'analyse chimique y décèle ordinairement une diminution de l'acide chlorhydrique libre ou combiné, une augmentation plus ou moins considérable des acides organiques (lactique et butyrique). Quelquefois aussi on constate que le liquide stomacal est mélangé de bile. Cela indique un relâchement considérable du sphincter pylorique, ce qui assombrit quelque peu le pronostic.

Les deux états de dyspepsie que nous avons décrits, résultent de causes dont l'étude constitue déjà un renseignement précieux.

Celles de la première catégorie s'observent surtout chez les gros mangeurs, ou ceux qui font un usage immodéré des boissons, alcooliques ou non, soit pendant leurs repas, soit dans leur intervalle ; elle guette les gens pressés, qui mangent vite sans mâcher suffisamment leurs aliments, ceux en particulier qui, ayant eu de mauvaises dents, en ont fait arracher un certain nombre.

Celles de la seconde catégorie se rencontrent chez les obèses dont les parois abdominales sont distendues par la graisse qui atrophie les muscles, ou chez les femmes qui ont eu plusieurs accouchements ; chez ces dernières, les déplacements ou déviations de la matrice, les métrites, les maladies des ovaires et des trompes, sont souvent le point de départ de la dyspepsie, à cause de l'état névropathique qu'elles provoquent. Il en est parfois de même de celles qui ont subi l'hystérectomie, surtout quand elles sont encore jeunes ; car, d'une part, la suppression des organes génitaux internes amène la ménopause prématurée, avec son cortège si fréquent de vapeurs, de malaise général, de nervosisme, et, d'autre part, les intestins n'étant plus maintenus en place par les ligaments larges et leur contenu, s'abaissent et entraînent avec eux l'estomac. Le rein flottant ou déplacé joue un rôle analogue.

Ces diverses causes ne jouent cependant qu'un rôle occasionnel. Il faut pour qu'elles aboutissent à la dyspepsie, une prédisposition de l'organisme qui se trouve dans la constitution arthritique des malades.

C'est précisément la connaissance de cette cause première qui nous a guidé dans le choix de notre méthode. Il faut, en effet, agir à la fois sur l'état général et sur l'état local.

L'effet du bain statique sur l'arthritisme étant bien connu, il était rationnel de l'utiliser. C'est ce que nous avons fait. Ce bain statique prend dans l'ensemble du traitement une importance d'autant plus grande que l'état névropathique du sujet est plus accentué.

Pour agir sur l'estomac, nous employons les courants statiques induits, décrits par Morton dès 1881. Pour obtenir ces courants, il faut que l'armature externe des condensateurs de la machine statique soit reliée à un solénoïde. Celui-ci est relié d'autre part, par un de ses pôles, au tabouret isolant, par l'autre, à une électrode spéciale représentée ici (*Fig. 95*).

Le tampon de cette électrode appliqué sur le creux épigastrique, puis près de la colonne vertébrale au niveau de la septième côte gauche, excite à la fois les nerfs de l'estomac et sa tunique musculeuse et favorise à la fois la sécrétion du suc gastrique et les mouvements de l'organe.

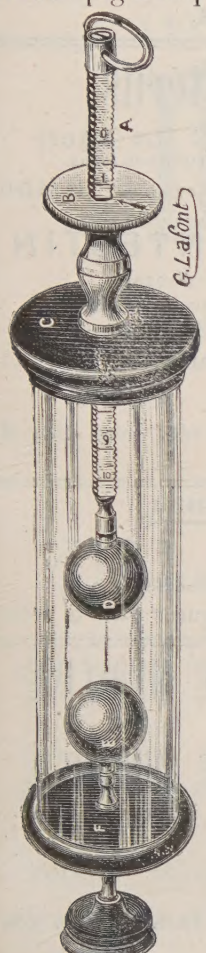

Fig. 95 — Électrode employée par M. le Dr Regnier dans le traitement de la dyspepsie nervo-motrice.

Dès les premières séances, nous l'avons vérifié dans un grand nombre de cas, les malades sentent diminuer les malaises qui accompagnaient leur digestion et bientôt ils disparaissent complètement. Le suc gastrique analysé plusieurs fois au cours du traitement, explique cette amélioration. L'analyse montre, en effet, que sous l'influence de l'électrisation, l'acide chlorhydrique augmente de 50 centigrammes ; il passe à 60 centigrammes, un gramme, 1 gramme 50 et reprend enfin son taux normal. Les fermentations secondaires disparaissent : l'acte chimique de la digestion reprend son cours normal. En même temps l'examen local permet de reconnaître que le tympanisme abdominal diminue, que la sonorité gastrique perd peu à peu de son étendue exagérée et, après un traitement de 6 semaines à 3 mois, suivant la gravité des cas, elle redevient normale.

Chez les dyspeptiques neurasthéniques, l'amélioration générale suit une marche analogue ; sous l'influence du bain statique, l'insomnie, les vertiges, la paresse intellectuelle, disparaissent successivement ; l'hypochondrie cesse, et le malade reprend goût à la vie et à ses occupations.

Quelquefois l'amélioration première est plus lente à obtenir. Nous avons eu à la Charité un malade qui a été pendant plus d'un mois en traitement, sans en ressentir les bons effets ; puis, en quelques jours, son état général et local s'est modifié considérablement, et actuellement, après un traitement de 2 mois, il est complètement guéri.

La guérison obtenue persiste, nous avons pu nous en assurer sur des malades soignés il y a trois ans, et cela sans qu'ils aient eu besoin de s'astreindre depuis à un régime spécial.

LES LIVRES NOUVEAUX.

Contribucion al estudio del Rinoescleroma [Contribution à l'étude du rhinosclérome] ; par Gutierrez (J.-F.) Thèse, Guatemala, avril 1899, 128 p., 4 fig.

L'affection qui fait le sujet de cette thèse est une maladie encore assez mal connue et sur la pathogénie de laquelle les avis sont assez divisés. D'origine syphilitique pour les uns, néoplasique pour d'autres, elle semble, d'après les conclusions de l'auteur, être d'origine microbienne et avoir son bacille propre, bacille encapsulé, bien distinct du bacille de Friedländer. Ce bacille de Frisch est aérobie et se développe dans les différents milieux de culture appropriés ; ses manifestations sont tantôt diffuses, tantôt localisées, et peuvent débuter soit par le pharynx, le voile du palais ou les fosses nasales.

L'intérêt de l'étude repose sur la fréquence de l'affection au Guatemala et donne plus de poids aux conclusions du Dr Gutierrez.

Le bacille de la maladie est une espèce nouvelle se reproduisant au moyen de spores ; le néoplasme qu'il développe est caractérisé par de grandes cellules vésiculeuses contenant les microbes. Les inoculations sur des lapins, les rats et les cobayes amènent une dégénérescence des ganglions lymphatiques. La thérapeutique tant chirurgicale que médicale est à peu près infructueuse ; la forme la plus répandue est la forme diffuse.

Hygiène de l'allaitement ; par de Rothschild (H.).— Paris, 1899, Masson et Cie, in-8, 198 p.

Voilà une question qui ne perd jamais sa saveur d'actualité et elle ne saurait manquer d'intéresser les familles aussi bien que les hygiénistes et les hommes de Science. L'auteur envisage successivement l'allaitement au sein avec tous les détails qu'il comporte, l'allaitement artificiel avec la technique de ces allaitements. La stérilisation du lait, aussi bien que la stérilisation à domicile par la stérilisation industrielle, puis la valeur nutritive du lait stérilisé, les laits dits *modernisés*, les laits dits *peptonisés*, enfin le sevrage sont examinés tour à tour. La pathologie de l'allaitement avec les troubles digestifs des nourrissons, termine ce traité conçu d'une façon assez claire pour être compris par tout le monde. C'est là une qualité assez rare pour que nous ne manquions pas de la signaler.

[I.B.S.]

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

AVIS AUX AUTEURS ET AUX ÉDITEURS.

Tout ouvrage ayant trait à la Médecine et aux Sciences Biologiques, qui sera envoyé, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, sera analysé dans la *Gazette Médicale de Paris*, dans le plus bref délai possible, avec tous les détails nécessaires.

SECRÉTARIAT PERMANENT DE LA LIGUE. — 89, rue Joseph. Bruxelles.

MERZBACH. — **La question alcoolique.** — Brochure in-12, 30 p.

DUPONCHEL. — 272, avenue Daumesnil, Paris.

DUPONCHEL. — **Circulation de notre groupe stellaire autour de l'axe charbonnier et mouvement parallactique de l'apex solaire.** — Brochure in-8, 18 pages.

MASSON et Cie. — 120, boulevard Saint-Germain, Paris.

PONCET et X. DELORE. — **Indications de la cystostomie sus-pubienne.** — Brochure in-8, 15 pages et 2 figures dans le texte.

PETITE CORRESPONDANCE

La GAZETTE MÉDICALE étant l'organe hebdomadaire de l'Institut de Bibliographie, il sera répondu, à cette place, aux questions qui sont posées par les Abonnés de l'Institut.

M. le Dr B..., à R.— Oui, nous nous chargeons de tous les travaux d'édition, qu'on veut bien nous confier. Nous nous chargeons également de la confection des clichés. Vous n'avez qu'à nous envoyer dessins ou photographies.

M. le Dr T..., à Alger. — Le port à l'aller est toujours à notre charge ; en revanche, les *fiches* et les *ouvrages* doivent nous être retournés.

AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE

PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, 93. — PARIS

Postes Médicaux vacants.

1° Poste médical à prendre à Levergies (Aisne), à 11 kilomètres de Saint-Quentin, entouré de 6 à 7 villages dépourvus de médecin.

2° Bon poste médical à prendre à Mouilleron-en-Pareds (Bocage vendéen). Pays riche. 8 à 9,000 francs. Sans conditions.

3° Poste médical à prendre dans l'arrondissement d'Avallon.

4° Bonne clientèle médicale à céder pour raisons de santé dans quartier ouvrier de Paris. — Pressé.

Pour ces différents postes, s'adresser à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, de 2 heures à 7 heures du soir.

AVIS A NOS LECTEURS.

Les Médecins qui posséderaient quelques uns des numéros suivants de la *Gazette médicale de Paris* sont informés que nous les rachetons à **Cinquante Centimes** pièce, au lieu de 0 fr. 20.

ANNÉE 1892. — Nos 7, 17, 20, 21, 35. — ANNÉE 1893. — N° 52 et la Table des matières. — ANNÉE 1894. — N° 1 —

INSTITUT DE BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE

PARIS, — *93, Boulevard Saint-Germain, 93.* — PARIS

Viennent de Paraître

LA SUTURE INTESTINALE

Histoire des différents procédés d'Entérorraphie

PAR

M. le Pr Félix TERRIER et M. le Dr Marcel BAUDOUIN.

Un beau volume, in-8, 416 pages, avec 587 Figures.

Prix : 15 Francs.

Chirurgie de l'Utérus

Par **Henri DELAGÉNIÈRE** (Le Mans)

Membre correspondant de la *Société de Chirurgie de Paris.*

Un vol. de 455 pages, avec 378 Fig. dans le texte. — Prix : **10** fr.

CHIRURGIE DE L'INTESTIN

Par **M. JEANNEL** (de Toulouse),

Professeur de Clinique chirurgicale à la Faculté de Médecine.

Un volume de 410 pages, avec 363 Figures.

1re Édition : Prix : **10** Francs.

SOUS PRESSE :

2e édition considérablement augmentée, avec plus de 450 fig. dans le texte. — Prix : **15** fr.

Pour paraître prochainement :

CHIRURGIE DU FOIE

Par **J. PANTALONI** (de Marseille).

1 fort volume in-8°, avec plus de 150 figures dans le texte.

ARCHIVES PROVINCIALES DE MÉDECINE

ET

ARCHIVES PROVINCIALES DE CHIRURGIE

PARAISSANT TOUS LES MOIS.

PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, 93, — PARIS.

Rédacteur en Chef : **Dr Marcel BAUDOUIN.**

Toutes les lettres, communications, livres, journaux, mandats relatifs, soit à la Rédaction, soit à l'Administration, doivent être adressés *franco* à M. le RÉDACTEUR EN CHEF GÉRANT, 93, boulevard Saint-Germain, 93, Paris.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France et Algérie	20 » fr.
Recouvré à domicile	20 50
Pays étrangers compris dans l'Union postale	23 »
Prix du numéro	**2 fr.**

Les abonnements partent du 1er janvier et ne sont reçus que pour l'année entière. A quelque date de l'année que soit pris l'abonnement, l'Administration de ces Revues expédie tous les numéros parus depuis le 1er janvier.

Le Mans. — Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris.

Le Directeur-Gérant : Marcel BAUDOUIN.